

6

14^{ème} SESSION DU CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME
31 Mai – 18 Juin 2010, Palais des Nations à Genève

DECLARATION conjointe des organisations ci-après :
**OCAPROCE International, Al-Hakim Foundation, Indian Council of South America and
CRED.**

Sur le Point 6 de l'ordre du jour sur l'UPR-Reports pour l'Iraq

**Présentation par: Mme Micheline Makou Djouma,
Présidente, Représentante principale de OCAPROCE International
auprès de l'Office des Nations Unies**

Genève le 11 juin 2010

Ocaproce_internationale@hotmail.com

Monsieur le Président,

OCAPROCE International et ses partenaires ont examiné le rapport national présenté par l'Angola, lors de la 4^{ème} session de l'Examen Périodique Universel, ainsi que le Rapport TROIKA. OCAPROCE se réjouit de tous les engagements pris par l'Iraq dans ces dits rapports, et l'encourage à poursuivre ses efforts, notamment la mise en œuvre des engagements pris.

Notons les recommandations des Etats, adressées au gouvernement Iraquien, de même que les observations pertinentes, qui nous préoccupent aussi, notamment celles relatives à la lutte contre l'abandon scolaire et l'analphabétisme en appliquant des programmes éducatifs parallèles au système ordinaire tendant à encourager les familles à inscrire leurs enfants à l'école et les femmes adultes à participer à des programmes d'éradication de l'analphabétisme en Iraq.

Nous nous réjouissons, pour tous les efforts accomplis par l'Iraq, dans le domaine de la promotion des Droits de l'Homme, en particulier les droits des femmes et des enfants, ainsi que sa participation constructive à l'Examen Périodique Universel du Conseil des Droits de l'Homme, et souhaitent que ce pays maintienne ce cap.

Nous encourageons ce pays à ratifier les Protocoles facultatifs se rapportant aux deux Pactes internationaux et à la Convention sur l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes. De ratifier le protocole facultatif à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes ; le Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels. Encourageons ce pays à poursuivre ses efforts vers les engagements pris. Saluons à cet effet, le progrès réalisé en termes de promotion de l'égalité de sexes et d'émancipation des Femmes en Iraq. **Mais beaucoup reste à faire.**

Par la même occasion, nous encourageons le gouvernement Iraquien à la mise en œuvre effective des droits économiques, sociaux et culturels des femmes dans ce pays.

Nous Invitons la Communauté internationale, pour l'adoption du rapport présenté par le gouvernement Iraquien, afin de ne pas compromettre la dynamique enclenchée en matière des Droits de l'Homme dans ce Pays.

Je vous remercie M. le Président.